



# NOTE D'INFORMATION

n° 23.30 – Juin 2023

## Évaluations point d'étape à mi-CP 2022-2023 En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : Équipe Repères CP-CE1, DEPP-B

Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux,

Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski,

Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem,

Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Édition : Aurélie Bernardi

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► En janvier 2023, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques. Ce point d'étape, en milieu d'année scolaire, permet de mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

En 2023, à mi-CP, les trois quarts des élèves sont correctement entrés dans la lecture. En mathématiques, la résolution de problèmes demeure le domaine pour lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé.

Entre 2021 et 2023, on constate une baisse des résultats pour quatre des huit domaines en français et une stabilité pour les autres. Dans la plupart des domaines, la réussite des élèves retrouve un niveau comparable à 2020.

En mathématiques, les résultats sont supérieurs à 2021 dans deux des quatre domaines comparables, alors qu'ils sont stables dans les deux autres. La réussite des élèves est en progrès par rapport à 2020 dans trois domaines sur quatre.

Comme lors des précédentes évaluations, on constate des différences importantes selon les secteurs de scolarisation. Mais après une hausse entre 2020 et 2021, ces écarts se réduisent en 2023, essentiellement au profit des élèves de REP+.

Enfin, les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques où, contrairement au début de CP, les garçons affichent de meilleurs résultats.

► Entre le 16 et le 27 janvier 2023, l'ensemble des élèves de cours préparatoire (CP) ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'orientations définies avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Pour la cinquième année consécutive, il s'agissait, quatre mois après les évaluations nationales Repères de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi, les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée. Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances

et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- identifier des mots rapidement, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- calculer avec des nombres entiers.

En 2023, les exercices proposés aux élèves étaient strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français. En mathématiques, des modifications ont été opérées (modification de la liste de comparaison de nombres et remplacement de l'exercice de la ligne numérique par celui de la ligne graduée).

Par ailleurs, le report de la période d'évaluation en 2022 en raison de la crise sanitaire ne permet pas de comparer les résultats observés en 2023 avec ceux de 2022. Une comparaison est néanmoins possible avec les cycles antérieurs.

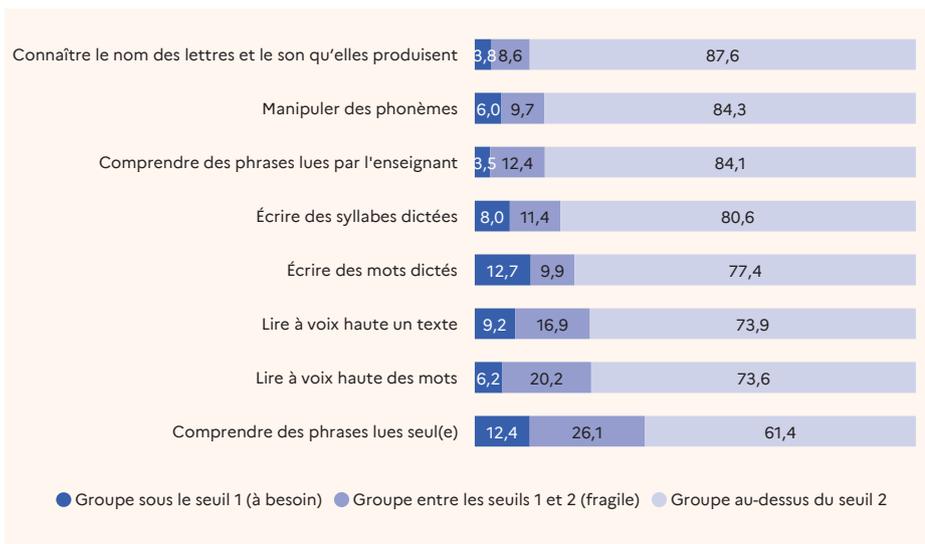
### En français, un peu plus des trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture

À mi-CP, en 2023, les exercices de français pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les plus élevés concernent la compréhension de phrases à l'oral (84,1 % de maîtrise), la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (87,6 %) ainsi que la manipulation des phonèmes (84,3 %)

#### ► figure 1.

En lecture à voix haute de texte, 9,2 % des élèves sont en difficultés. C'est aussi le cas pour 6,2 % des élèves en lecture de mots. Ces élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture. Ceux pour lesquels on peut considérer qu'ils sont entrés correctement dans la lecture

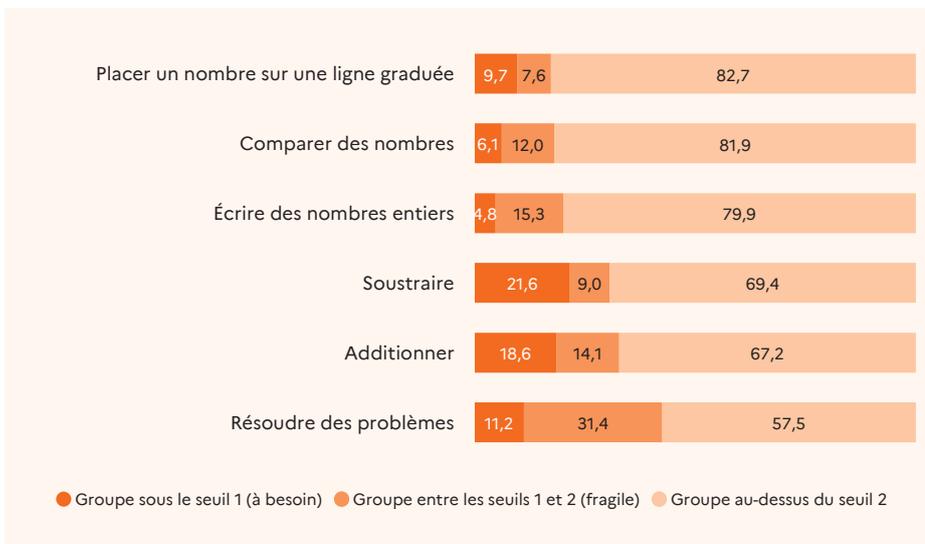
## 1 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français à mi-CP en janvier 2023 (en %)



**Lecture :** à mi-CP, 9,7 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « manipuler des phonèmes ».  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.30. DEPP

## 2 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques à mi-CP en janvier 2023 (en %)



**Lecture :** à mi-CP, 12,0 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « comparer des nombres ».  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.30. DEPP

(groupe au-dessus du seuil 2) représentent un peu moins des trois quarts des élèves de CP. Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, plus de trois élèves sur quatre réussissent correctement les exercices proposés. En milieu de CP, moins d'un élève sur dix (8 %) n'est pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire. Enfin, l'exercice évaluant la lecture et la compréhension en autonomie de phrases est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (61,4 %).

### En mathématiques, la résolution de problèmes demeure le domaine où les élèves présentent le plus de difficultés

En mathématiques, dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours. Un peu plus de la moitié des élèves seulement (57,5 %) présentent une maîtrise satisfaisante. Il s'agit du domaine pour

lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé **figure 2**.

Pour les exercices d'addition en ligne, on constate qu'un peu moins d'un élève sur cinq présente beaucoup de difficultés ou ne réussit pas à effectuer au moins 5 des 10 calculs proposés. Pour les exercices de soustraction en ligne, 21,6 % des élèves à mi-CP ne parviennent pas à réussir 4 calculs parmi les 10 proposés. En revanche, trois exercices présentent un niveau de maîtrise supérieur à 75 %. Les exercices concernés sont « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » avec respectivement 82,7 %, 81,9 % et 79,9 %.

### Entre 2021 et 2023, une baisse des performances en français dans la moitié des domaines évalués

Après avoir progressé dans la plupart des domaines évalués entre 2020 et 2021, en milieu de CP, en français, on observe une baisse des résultats entre 2021 et 2023 pour quatre des huit domaines évalués : « comprendre des phrases lues seul(e) » (- 3,9 points), « lire à voix haute un texte » (- 2,5 points), « lire à voix haute des mots » (- 2,5 points) et « écrire des mots dictés » (- 1,5 point). Pour les quatre autres domaines « manipuler des phonèmes », « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », « écrire des syllabes dictées » et « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », les évolutions ne sont pas significatives entre 2021 et 2023 **figure 3**. En 2023, la réussite des élèves retrouve donc un niveau comparable à celui de 2020 en français à l'exception de « comprendre des phrases lues seul(e) » (- 2,3 points) et « écrire des syllabes dictées » (+ 1 point).

### En mathématiques, les résultats sont stables ou en hausse, notamment en résolution de problèmes

En mathématiques, les résultats observés à mi-CP en 2023 sont en progrès par rapport à 2020 **figure 4**. C'est notamment le cas en résolution de problèmes (+ 4 points) mais aussi en soustractions et additions. Sur la période 2021-2023, l'évolution est positive dans deux domaines : « soustraire » (+ 1,2 point) et « résoudre des problèmes » (+ 2,1 points). La réussite des élèves est stable pour les domaines « additionner » et « écrire des nombres entiers » **figure 4**.

## Des réussites toujours hétérogènes selon les secteurs de scolarisation

Comme lors des précédentes évaluations à mi-CP en français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). En général, les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public.

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des domaines évalués en français. L'écart le plus important concerne la compréhension orale. Pour l'exercice « comprendre des phrases lues par l'enseignant », il y a 23,3 points de différence entre les proportions d'élèves de REP+ et ceux du public hors EP présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) (voir « Pour en savoir plus » – figure 5).

Pour la lecture, les écarts entre REP+ et public hors EP sont moins élevés (respectivement 11 points et 12,2 points pour la lecture à voix haute de mots et de texte). C'est également le cas pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés (respectivement 8,8 et 9,8 points), le principe alphabétique (connaissance des lettres et des sons associés) et la conscience phonologique (respectivement 6,2 et 9,7 points d'écart).

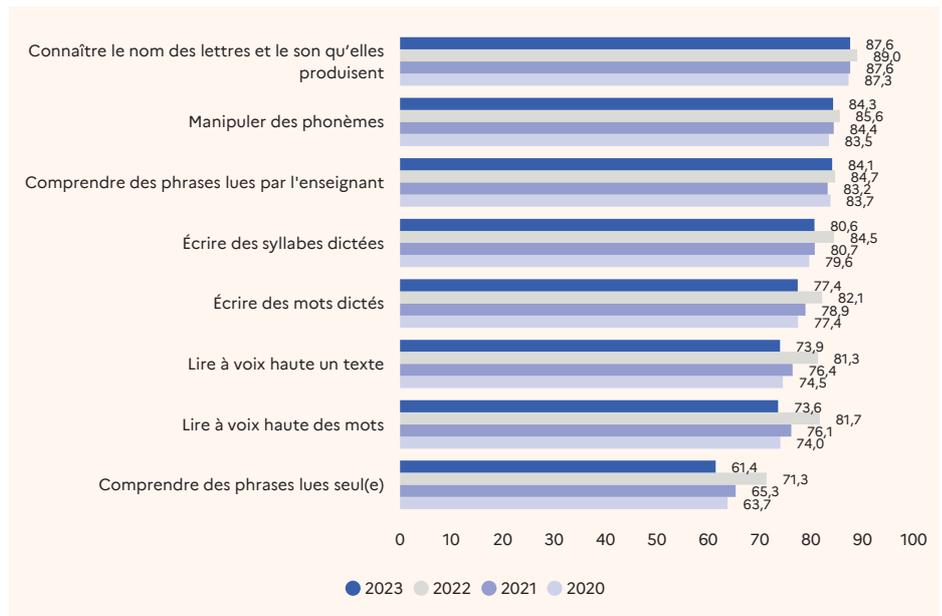
En mathématiques aussi, on observe des écarts de performances selon le secteur de scolarisation. Les exercices pour lesquels les écarts sont les plus faibles sont les suivants : « écrire des nombres » et « comparer des nombres » avec respectivement 5,4 et 7,2 points de différence entre REP+ et public hors EP. Les écarts apparaissent plus nettement pour les exercices de soustraction (14,4 points) et de résolution de problèmes (16,5 points) (voir « Pour en savoir plus » – figure 6).

## Réduction des écarts selon le secteur de scolarisation

Entre 2020 et 2021, on avait observé une augmentation des écarts de performances à mi-CP entre les élèves accueillis dans une école de l'EP et ceux accueillis dans une école du secteur public hors EP. Entre 2021 et 2023, on constate une réduction de ces écarts supérieure à 0,5 point dans 7 des 12 domaines comparables en français et en mathématiques. Dans les cinq autres domaines, les écarts peuvent être considérés comme stables ↘ figures 7 et 8.

Cette réduction des écarts entre 2021 et 2023 est portée par les élèves de REP+ pour qui elle est supérieure à 1 point dans sept domaines sur huit en français : « connaître le nom

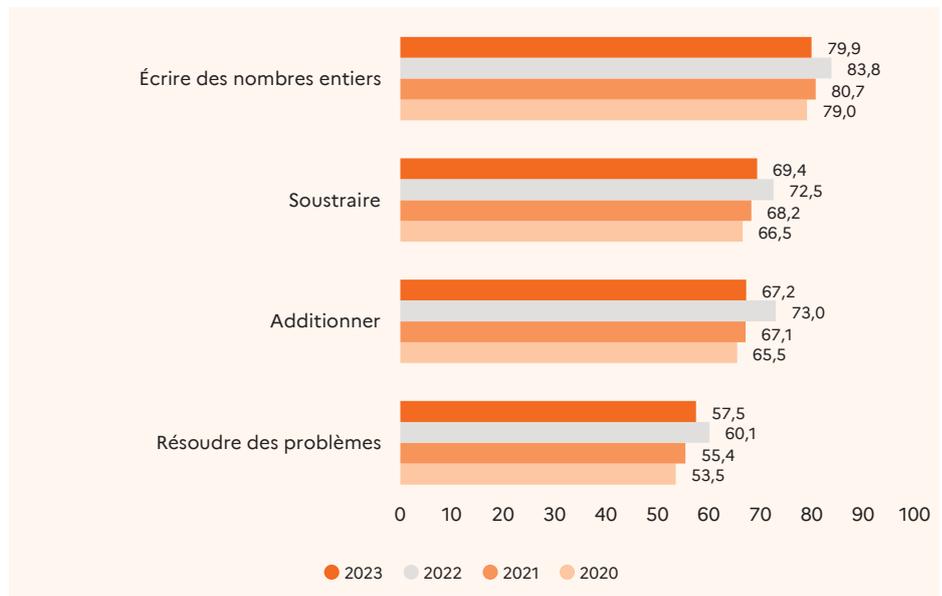
### 3 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en français à mi-CP (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en 2023, 77,4 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en écriture de mots, contre 78,9 % en 2021.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.30. DEPP

### 4 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en mathématiques à mi-CP (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en 2023, 79,9 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en écriture de nombres, contre 80,7 % en 2021.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.30. DEPP

des lettres et le son qu'elles produisent », « écrire des mots dictés », « écrire des syllabes dictées », « lire à voix haute un texte », « comprendre des phrases lues seul(e) », « manipuler des phonèmes » et « lire à voix haute des mots ». Cette réduction des écarts est supérieure ou égale à 2 points dans trois domaines sur quatre en mathématiques : « écrire des nombres », « additionner » et « soustraire ».

Au total, après la forte hausse entre 2020 et 2021, les écarts de performances entre les élèves accueillis dans une école de REP+ et ceux accueillis dans une école du secteur public hors éducation prioritaire reviennent ainsi à des niveaux inférieurs à ceux observés en 2020, avant la crise sanitaire, dans tous les domaines évalués en mathématiques. En français, les écarts de performances reviennent à des niveaux équivalents à ceux

de 2020 sauf en écriture de mots où on constate une légère hausse (+ 0,7 point).

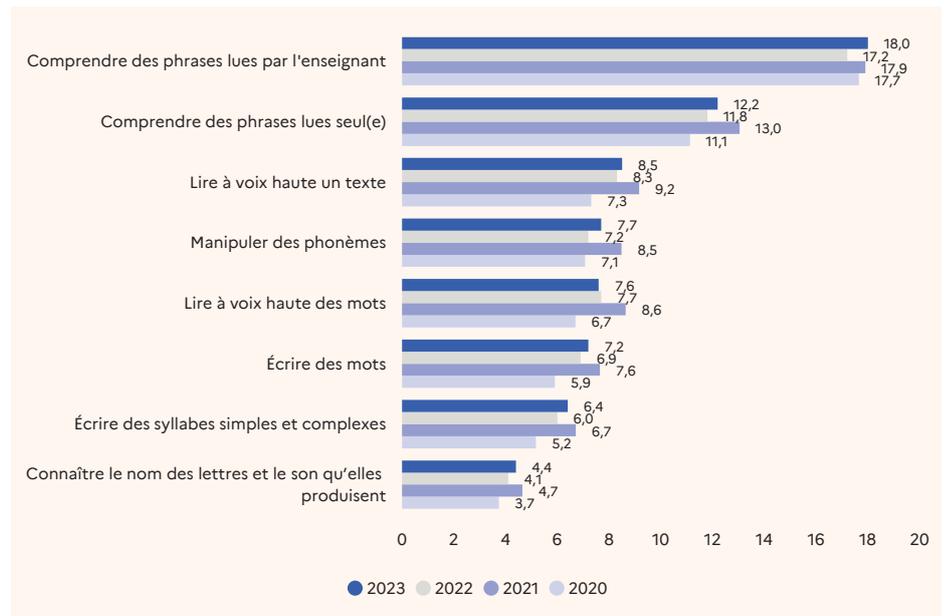
### Des filles plus performantes en français alors que les garçons présentent de meilleurs résultats en mathématiques

En milieu de classe de CP, en français, les filles présentent globalement de meilleures performances que les garçons. En compréhension de phrases lues par l'enseignant, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, l'écart est de + 4,3 points (voir « Pour en savoir plus » – figure 9). Cet écart se confirme en compréhension écrite de phrases lues seul(e) pour lequel il s'élève à 3,1 points au bénéfice des filles. Pour les domaines relatifs à l'écriture de mots ou de syllabes, l'écart atteint respectivement + 3,2 points et + 3 points. Les exercices de lecture à voix haute (de mots, de texte) sont les seuls domaines pour lesquels les garçons présentent une performance légèrement supérieure aux filles (respectivement + 1,7 point et + 0,6 point). En mathématiques, la tendance est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines évalués. Pour le domaine « placer un nombre sur une ligne graduée », l'écart est de + 1,8 point en faveur des garçons. Les écarts les plus marqués concernent l'écriture de nombres (+ 4,6 points), l'addition (+ 3,4 points) et la comparaison de nombres (+ 3,7 points) (voir « Pour en savoir plus » – figure 10). Rappelons qu'en début de CP, les filles présentaient de meilleures performances que les garçons dans tous les domaines évalués à deux exceptions près : « comparer les nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée ».

### Réduction des écarts selon le secteur de scolarisation entre début de CP et mi-CP

Sur les trois compétences évaluées en français à la fois en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2022, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent pour deux domaines. Les baisses sont respectivement de 4,5 points entre début de CP et mi-CP pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent, de 3,6 points pour la manipulation des phonèmes. Pour le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) », l'écart est stable (voir « Pour en savoir plus – figure 11).

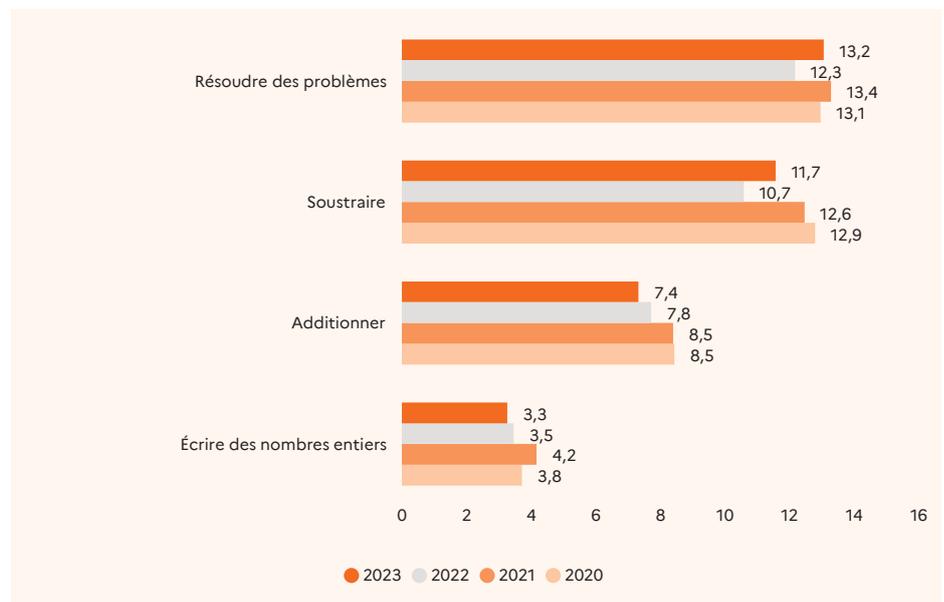
### 7 Écarts de performances dans les domaines comparables en français à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP



**Lecture :** dans le domaine « lire à voix haute un texte », en 2021, l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 9,2 points de pourcentage. En 2023, cet écart est de 8,5 points.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.30. DEPP

### 8 Écarts de performances dans les domaines comparables en mathématiques à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP



**Lecture :** dans le domaine « résoudre des problèmes », en 2021, l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 13,4 points de pourcentage. En 2023, cet écart est de 13,2 points.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.30. DEPP

Sur les deux compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP sur cette même cohorte, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent aussi : baisse de 5,5 points en résolution de problèmes et de 2,7 points en écriture de nombres. ■

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Retrouvez la Note d'Information 23.30, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](https://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)